



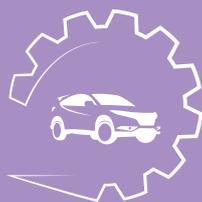
BTS Maintenance des Véhicules - Option A (MV)

Le technicien supérieur "Maintenance des Véhicules" interviendra d'abord « en début de carrière » en tant que : Technicien d'atelier.

L'expérience professionnelle lui permettra ensuite d'intervenir au niveau :

- Des études et opérations de marketing "après vente"
- Des bureaux d'études afin d'optimiser la conception et la maintenance des systèmes embarqués et des véhicules dans leur ensemble
- Des méthodes techniques et d'organisations "d'après-vente"
- De la gestion des ressources humaines des "Services après-vente" (SAV)
- De la formation des personnels "après-vente"
- De l'animation du réseau "après-vente"
- Des expertises techniques

Cette formation est également accessible par la voie de l'apprentissage et en formation continue.



Sedan

11 rue Jean Jaurès

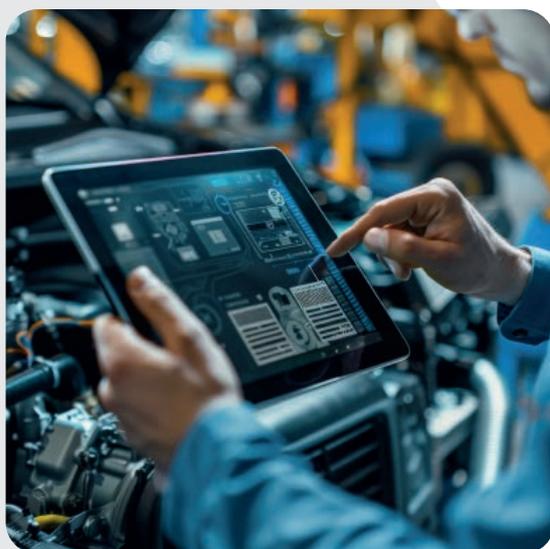
Secteurs d'activité

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur "Maintenance des Véhicules" sera amené à exercer ses compétences :

- Dans l'industrie automobile
- Chez les équipementiers et dans les entreprises concevant et fabriquant les outillages propres aux activités concernant l'automobile
- Dans les grandes concessions et au sein de toutes les entreprises d'après-vente automobile
- Dans les services de maintenance des grandes flottes de véhicules
- Dans les services et les entreprises réalisant des expertises techniques, le titulaire du BTS MV est destiné à devenir un technicien de haut niveau doublé d'un homme de communication.

Ont vocation à entrer dans le cycle d'études de Technicien Supérieur Maintenance des véhicules les élèves titulaires d'un :

- Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules
- Baccalauréat "STI2D"





Enseignements Généraux

1^{ère} année

- Culture générale et expression - **3h**
- Mathématiques - **3,5h**
- Sciences Physiques - **2h**
- Langue vivante : Anglais - **2h**
- Accompagnement Personnalisé - **1,5h**

2^{ème} année

- Culture générale et expression - **3h**
- Mathématiques - **3,5h**
- Sciences Physiques - **2h**
- Langue vivante : Anglais - **2h**
- Accompagnement Personnalisé - **1,5h**

Enseignements Professionnels

1^{ère} année

- Economie et Gestion - **2h**
- Enseignements PRO STI - **16,5h**
- Co-intervention Anglais - **1h**
- Co-intervention Mathématiques - **0,5h**

2^{ème} année

- Economie et Gestion - **2h**
- Enseignements PRO STI - **15,5h**
- Co-intervention Anglais - **1h**
- Co-intervention Mathématiques - **0,5h**

Formation en établissement scolaire

Le cycle d'études de Technicien Supérieur comporte 56 semaines (30 en 1^{ère} année et 26 en seconde année.)



Formation en entreprise

L'étudiant est assujéti à deux périodes de formation en milieu professionnel.

Ces périodes font l'objet d'un suivi et d'une exploitation en liaison avec l'équipe pédagogique.

Un certificat est remis au stagiaire en fin de période par les responsables d'entreprise avec un tableau des activités effectuées.

Ces documents figurent dans le rapport de stage.

Professionnel

Stage de découverte (option) : 1 à 2 semaines en octobre pour les élèves qui ne sont pas issus de la voie professionnelle

Période en première année (juin – juillet) : 5 semaines d'immersion dans une équipe d'intervention.

Période en deuxième année : 5 semaines

Les différentes phases du projet technique prévu au programme seront abordées à cette occasion

Poursuites d'études

Traditionnellement, les étudiants titulaires de ce BTS poursuivent leurs études en licence professionnelle dans les métiers de l'automobile ou dans un cycle préparant à l'expertise automobile.